



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 000004 /ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08 FEV 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF) POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19

Noms du Pays : Cameroun

Nom du Projet : Projet de Préparation et de Réponse à la COVID-19 (PPRC)

Intitulé du poste : Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier (RAF)

Localisation : Yaoundé - Cameroun

Durée du contrat : Un (01) an renouvelable.

Financement : Crédit IDA 6783-CM

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 A l'échelle mondiale

Une épidémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus 2019 (SARS-CoV-2) s'est propagée rapidement à travers le monde depuis décembre 2019. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale alors que le coronavirus se propage rapidement à travers le monde. Au 13 septembre 2020, l'épidémie a entraîné une estimation de 28 637 952 de cas confirmés et 917 417 décès dans 216 pays.

Le COVID-19 est l'une des nombreuses épidémies de maladies infectieuses émergentes (MIE) au cours des dernières décennies qui ont émergé d'animaux en contact avec l'homme, entraînant des épidémies majeures avec d'importants impacts sanitaires et économiques. Bien que les pays soient désormais bien mieux préparés que par le passé, le monde est également beaucoup plus interconnecté et beaucoup plus de personnes ont aujourd'hui des comportements facteurs de risque tels que le tabagisme et les problèmes de santé chroniques préexistants qui rendent les infections particulièrement dangereuses.

Avec le COVID-19, les scientifiques essaient toujours de comprendre le tableau complet des symptômes et de la gravité de la maladie. Les symptômes rapportés chez les patients ont varié de légers à sévères, et peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. En général, les études sur les patients hospitalisés ont démontré qu'environ 83 % à 98 % des patients développent de la fièvre, 76 à 82 % développent une toux sèche et 11 à 44 % développent de la fatigue ou des douleurs musculaires. D'autres symptômes, y compris des maux de tête, des maux de gorge, des douleurs abdominales et de la diarrhée ont été signalés, mais sont moins fréquents.

Ces questions, devenues des défis, accentuent la nécessité de renforcer la réponse à COVID-19 dans tous les pays afin de minimiser le risque et l'impact mondiaux posés par cette maladie.

1.2 Sur le plan démographique

Avec une population estimée à plus de 25 millions d'habitants en 2018, le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure situé le long de l'océan Atlantique. Il partage ses frontières avec le Tchad, la République centrafricaine (RCA), la Guinée équatoriale, le Gabon, et le Nigéria, qui

ont tous signalé des cas de COVID-19. Cette population est jeune (41 % de moins de 15 ans) et environ 44 pour cent de la population vit dans les zones rurales.

Ayant joui de plusieurs décennies de stabilité, le Cameroun est aux prises depuis plusieurs années contre les attaques des Boko Haram dans l'Extrême-Nord et une insurrection sécessionniste dans les régions anglophones. Les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays sont dans un conflit entre des groupes armés non étatiques et l'armée camerounaise, avec pour conséquence de nombreux déplacements de populations. Depuis septembre 2017, cette situation a déplacé plus de 600 000 personnes à l'intérieur du pays et a coûté la vie à près de 400 civils et plus de 200 militaires, gendarmes et policiers.

Le Cameroun accueille également environ 420 000 réfugiés, en raison de la situation d'insécurité dans les pays voisins. Notamment, la crise centrafricaine a provoqué un afflux de réfugiés (289 982) dans l'Est, l'Adamaoua et le Nord. L'insurrection de Boko-Haram a provoqué des déplacements forcés de populations (environ 130 018) du Nigéria au Cameroun. En outre, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour Réfugiés (HCR), environ 36 525 réfugiés urbains de diverses nationalités se trouvent à Douala et Yaoundé.

1.3 Sur le Plan économique National

Le Cameroun est la plus grande économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La région connaît une crise économique déclenchée par la chute brutale des prix du pétrole. Alors que les revenus pétroliers diminuaient et que les finances publiques se sont détériorées, la priorité du gouvernement est restée la consolidation budgétaire. En juin 2017, le Cameroun a signé un accord triennal avec le FMI (Extended Credit Facility – FEC) afin de soutenir les efforts du gouvernement pour restaurer la viabilité extérieure et budgétaire et jeter les bases d'un secteur durable, inclusif et axé sur le secteur privé croissance.

Les impacts économiques du COVID-19 sont massifs. Le PIB du pays s'est contracté de 2,4 % en 2020, alors que la croissance avait été de 3,7 % en 2019, soit une baisse de 6,11 points. Actuellement, la pandémie a des répercussions sur tous les aspects socio-économiques et financiers du pays. Ceux-ci comprennent, entre autres choses, une baisse importante des recettes budgétaires, une détérioration importante des comptes macroéconomiques, une baisse des financements, une perturbation des échanges intracommunautaires, une fragilisation de la stabilité extérieure et financière, un risque de remontée des pressions inflationnistes, une dégradation du comportement des agents économiques (ménages, entreprises et Etat).

1.4 Sur le plan Sanitaire

Alors que le Cameroun est classé comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ses indicateurs de santé et profil épidémiologique restent comparables à ceux des pays à faible revenu, avec de profondes disparités régionales et rurales-urbaines. Le Cameroun enregistre le 14e taux d'espérance de vie le plus bas au monde.

Le fardeau de la maladie reste élevé et les décès maternels ont augmenté au cours des deux dernières décennies. Le profil épidémiologique reste dominé par les maladies transmissibles. Le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose représentent environ 23,7 pour cent du total de morbidité et 25 pour cent des décès. Les maladies non transmissibles sont en forte émergence en raison de l'évolution du mode de vie et des habitudes alimentaires, en particulier ceux des habitants des zones urbaines. Les maladies potentiellement épidémiques (choléra, méningite cérébrospinale à méningocoque, fièvre jaune, rougeole), aggravent la morbidité et la mortalité des populations de temps à autre.

Ces dernières années, le Cameroun a connu de nombreuses épidémies. Notamment la leishmaniose (2017), la polio (2014, 2019), la fièvre jaune (2013), la rougeole (2015, 2019) et le choléra (2011, 2014, 2020). Malgré la vulnérabilité du Cameroun aux épidémies, en particulier dans l'Extrême-Nord, il y a eu peu d'investissement dans le renforcement des systèmes de surveillance et de riposte aux maladies transmissibles.

Le premier cas de Covid-19 dans le pays a été diagnostiqué le 6 mars 2020. S'en sont suivies des mesures de santé publique non pharmaceutiques pour contenir l'épidémie. Le 30 mars 2020, le ministre de la Santé a annoncé le lancement imminent d'une campagne de tests de coronavirus dans la ville de Douala (porte à porte). Le 9 avril 2020, le gouvernement a pris sept mesures supplémentaires pour arrêter la propagation du COVID-19, dont port obligatoire du masque, production locale de médicaments, tests de dépistage, gels hydro alcooliques et masques de protection, création de centres de traitement spécialisés COVID-19 dans les dix régions du pays, intensification de la campagne de dépistage, intensification de la sensibilisation dans les deux langues officielles et langues locales. Au 9 septembre 2020, le ministère de la Santé a confirmé 20 009 cas, dont 815 membres du personnel de santé, 415 décès (taux de mortalité de 2,1 %), 18 837 guéris. Quatre-vingt-cinq pour cent (1 236) des contacts ont été placés sous surveillance. Le Cameroun a été classé par l'OMS comme étant dans le quatrième scénario, ce qui signifie que le pays connaît des épidémies de transmission locale.

À la suite du premier cas confirmé de COVID-19, le gouvernement du Cameroun a mis en place un plan de réponse immédiate en mars 2020, avec un budget estimé à 10,7 millions de dollars, pour résoudre certains problèmes liés à la propagation et aux effets du virus dans sept domaines. Compte tenu de la rapidité progression de l'épidémie, ce plan a connu plusieurs ajouts et mises à jour dès la première itération. La dernière version du plan de réponse national s'articule désormais autour de quatre piliers. Le MINSANTE opère à travers le Centre Opérationnel d'Urgence de Santé Publique (COUSP) qui collecte, analyse, hiérarchise, surveille et diffuse des informations sur l'épidémie. Le COUSP est exploité par le biais d'un Système de Gestion des Incidents (SGI) dont les domaines fonctionnels sont la gestion, les opérations, la planification, la logistique financière et administrative. La direction de la lutte contre les maladies et la lutte contre les épidémies et pandémies (DLMEP) travaille étroitement avec le SGI.

Actuellement, bien que plusieurs investissements courant 2020 (par le Gouvernement avec l'aide des partenaires au développement) aient contribué à renforcer les capacités du système de santé publique, ces dernières restent insuffisantes pour diagnostiquer et traiter les patients critiques COVID-19 avec les normes PCI requises.

De tout ceci a découlé, en 2021, la signature d'un accord de financement entre le Gouvernement du Cameroun et l'IDA, en vue du financement de la Préparation et Réponse à la COVID-19 (CPRP). Il s'agit de l'Accord de Financement IDA 6783-CM, signé le 21 août 2021. La stratégie globale retenue est l'appui à la détection et le suivi des cas, la vaccination et le renforcement du système de santé pour la PCI.

1.5 Objectif du Projet de Préparation et Réponse à la COVID-19 (PPRC)

L'Objectif général du projet PPRC est de prévenir, détecter et répondre efficacement à la menace posée par la pandémie à Covid-19, en apportant un appui à la stratégie de vaccinale du Cameroun via le Programme National de Vaccination (PNV) et renforcer la préparation du système national de santé publique dans certaines zones du Cameroun.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Disposer des équipements nécessaires pour le traitement des patients critiques du COVID-19 conformément au protocole national approuvé ;
- Renforcer les capacités de stockage des vaccins ainsi que leurs déploiements ;
- Apporter un appui matériel pour la PCI dans le cadre du renforcement du système de santé ;
- Appuyer la communication autour de la vaccination pour amener les populations à y adhérer ;
- Renforcer le plateau de diagnostic et la capacité des EIIR dans la lutte contre la pandémie ;
- Apporter un appui à la stratégie vaccinale contre le COVID-19 à travers toutes les étapes du déploiement du vaccin.

Pour réaliser ses missions, il est prévu le recrutement du personnel dont un Responsable Administratif et Financier.

2. NATURE ET ETENDUE DES SERVICES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur National CTN au Cameroun et sous la supervision du Président du Comité de Pilotage dudit (DEP/MINSANTE), le Responsable Administratif et Financier (RAF) a pour mandat, de manière globale, et conformément aux normes professionnelles et déontologiques généralement admises, de compétence et d'intégrité les plus exigeantes, d'assurer le rôle et les responsabilités ci-après :

- (i) Organiser, animer et exécuter les contrôles nécessaires à une gestion financière, comptable et administrative conforme aux normes de manière permanente et exhaustive, objective et pertinente, fiable et utile
- (ii) Contribuer efficacement à la gestion du Projet en vue de favoriser l'atteinte de l'Objectif de Développement du Projet dans le respect des dispositions de l'Accord de Financement
- (iii) Superviser les travaux du comptable
- (iv) Assister le Coordonnateur National dans le pilotage financier et l'implémentation effective des activités du Projet en liaison avec les parties prenantes en général, et, en particulier, les structures techniques du Ministère de la Santé Publique impliquées

Plus spécifiquement, les responsabilités assignées au RAF sont les suivantes :

2.1 Au plan financier et décaissement

- Vérifie au préalable et de manière rigoureuse l'éligibilité des dépenses aux règles et procédures du bailleur de fonds avant leur mise en paiement ;
- Examine les demandes de paiements, y compris de réapprovisionnement des comptes bancaires du Projet, préparées par le Comptable et les soumet à l'approbation du Coordonnateur National ;
- Veille à l'équilibre financier du Projet et au maintien permanent d'un niveau de liquidités adéquat de manière à éviter les tensions de trésorerie et permettre le paiement en temps réel des activités ;
- S'assure que les flux financiers du Projet s'opèrent en conformité avec les dispositions de l'Accord de Financement, en particulier veille au respect des allocations de fonds prévues par composante et par catégorie de dépenses ;
- Supervise étroitement l'élaboration des Demandes de Retrait de Fonds (DRF), des Demandes de Paiements Directs (DPD) et des Engagements Spéciaux en vue de leur soumission au bailleur de fonds ;

- Elabore périodiquement et dans les délais impartis les prévisions de décaissement à soumettre au bailleur de fonds ;
- Dresse mensuellement un plan de trésorerie en concertation avec tous les responsables techniques concernés ;
- Procède au suivi permanent de l'évolution des engagements des ressources financières et surveille particulièrement l'évolution du taux de décaissement du Projet et met en œuvre toutes les diligences appropriées pour booster ce taux ;
- Contribue à l'élaboration dans les délais impartis le Rapport de Suivi Financier (RSF) trimestriel du Projet, en préparant la partie relative au suivi financier, et en veillant à la finalisation du RSF sous la supervision du Coordonnateur ;
- Elabore les guidelines fiduciaires à communiquer aux structures techniques du Ministère de la Santé Publique récipiendaires des fonds, à l'instar du Laboratoire National de Santé Publique ou tout autre Direction technique, et met en place à cadre de collaboration fiduciaire robuste avec ces structures de manière à assurer un reporting financier régulier et adéquat de ces derniers vis-à-vis du Projet ; étant entendu que la responsabilité fiduciaire incombe en définitive à l'Unité de Gestion du Projet. Il ne peut y avoir de délégation de responsabilités fiduciaires ;
- Mène périodiquement des analyses de la performance financière du Projet et fait des propositions efficaces à la Coordination du Projet pour remédier, en temps opportun, à d'éventuelles contreperformances décelées ;
- Gère les relations financières avec la Caisse Autonome d'Amortissement, les Banques et le bailleur des fonds et prend part aux réunions mensuelles des équipes de gestion financière des Projets du portefeuille pays du bailleur de fonds ;
- Garde un œil vigilant sur les dispositions financières contenues dans les documents clés du Projet, en particulier l'Accord de Financement, la lettre de décaissement y associée, les directives de décaissement du bailleur de fonds, le manuel des procédures, les aides mémoires... ;
- Assure une veille permanente de l'environnement réglementaire et juridique du Projet de manière à détecter tout changement ou évolution susceptible d'avoir une incidence sur les opérations financières du Projet.

2.2 Au plan Comptable

- Met en place un système comptable efficace et adapté aux spécificités du Projet et assure son administration dans les conditions de régularité et de sécurité convenues avec le bailleur de fonds de manière à garantir l'intégrité dudit système ;
- S'assure du paramétrage adéquat du logiciel de gestion comptable et financière du Projet ;
- Supervise les travaux de saisies comptables et veille à ce qu'elles s'effectuent au jour le jour et ceci conformément aux normes comptables en vigueur ;
- Veille à la bonne imputation comptable des opérations aux différentes catégories de dépenses et sources de financement et s'assure que toutes les saisies comptables sont soutenues par des pièces justificatives probantes ;
- Contrôle les états de rapprochements bancaires mensuels et s'assure de leur production systématique dans les délais impartis et conformément aux règles de l'art ;
- S'assure que les comptes sont analysés mensuellement et documentés convenablement ;

- Veille à la bonne tenue des Livres comptables du Projet (Journal, Grand Livre, Livre d'inventaire et Balance) ;
- Dresse les Etats Financiers annuels du Projet ;
- S'assure de la maintenance des logiciels de gestion comptable et financière ;
- Procède à la réconciliation des informations financières et comptables avec le logiciel de gestion du Projet ;
- Garde la main ferme sur le système comptable du Projet afin d'éviter toute passation d'écriture comptable visant à dissimuler une fraude ou à maquiller les comptes ;
- Veille à la sauvegarde et à la sécurisation efficace de toute l'information financière et comptable ;
- S'assure de l'existence d'un dispositif d'archivage comptable, documentaire et numérique, efficace et sécurisé.

2.3 Au plan budgétaire

- Contribue en liaison avec les responsables techniques à la mise en œuvre du processus d'élaboration budgétaire sous la supervision du coordonnateur ;
- S'assure de la saisie exhaustive et correcte du budget annuel dans le logiciel comptable ;
- Assure la conformité aux principes de gestion budgétaire généralement admis ;
- Dresse mensuellement l'état d'exécution budgétaire, met en exergue les éventuels écarts entre les prévisions et les réalisations, et propose des mesures correctrices ;
- Met régulièrement à la disposition du Spécialiste en Passation des Marchés la situation des provisions budgétaires afin de permettre à ce dernier de bien apprécier la disponibilité des ressources avant toute contractualisation ;
- Contribue à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution du Projet.

2.4 Au plan des immobilisations

- Supervise la programmation des acquisitions et l'utilisation des biens (équipements, matériels...);
- Prend toutes les dispositions appropriées pour assurer la protection et la sauvegarde des immobilisations du Projet ;
- Appuie la planification de toute opération de transfert/mise à disposition à des tiers des immobilisations (équipements médicaux par exemple) et prend toutes les mesures nécessaires pour garantir leur traçabilité ;
- Planifie et supervise les travaux d'inventaire ;
- Contrôle le rapprochement comptable et physique des immobilisations et, le cas échéant, détermine les causes de tout écart constaté ;
- S'assure de la mise en œuvre de toutes diligences administratives et, le cas échéant, judiciaires jugées appropriées en cas de destruction, vol ou mise en rebut d'une immobilisation ;
- Supervise la tenue du registre des immobilisations et s'assure de la codification préalable des immobilisations avant leur affectation.

2.5 Au plan Administratif

- Assure le suivi administratif et logistique du Projet ;
- Approuve les états de paie mensuels ;
- Vérifie les déclarations fiscales et sociales liées à la paie et s'assure de leur liquidation ;
- Veille à l'ouverture et à la bonne tenue des dossiers du personnel.

2.6 Au plan fiscal

- Veille à l'immatriculation fiscale du Projet et s'assure que les déclarations fiscales sont réalisées mensuellement et ceci dans le respect des délais réglementaires ;
- S'assure de la conformité des opérations du Projet avec la réglementation fiscale en vigueur, en particulier s'approprie les innovations de la loi des finances au début de chaque exercice et prend toutes les dispositions pour s'y arrimer ;
- En liaison avec le Spécialiste en Passation des Marchés, veille à ce que les impôts et taxes soient correctement évalués et pris en compte dans les engagements juridiques avec les tiers et ceci avant leur signature ;
- Procède au traitement des impôts et taxes conformément aux dispositions de l'Accord de Financement et veille à l'apurement des dettes fiscales en suspens dans la comptabilité du Projet ;
- Mène en cas de besoin des consultations auprès de la Direction Générale des Impôts sur des problématiques fiscales complexes ou à caractère spécifique ;
- Joue le rôle d'interlocuteur principal de l'administration fiscale lors des contrôles ;
- Assure la surveillance de l'environnement fiscal du Projet et veille à la mitigation des risques fiscaux.

2.7 Au plan de l'audit et des missions de supervision du bailleur de fonds

- En concertation avec la coordination du projet, prépare et soumet au bailleur de fonds la fiche de planification de la mission d'audit externe annuelle ;
- Prépare les termes de références (TDR) des missions d'audits externes ;
- Veille à la soumission dans les délais tous les documents administratifs, comptables et financiers sollicités par les auditeurs ou le bailleur de fonds ;
- Facilite les missions d'audit externe et de supervision du bailleur de fonds et veille à la mise en œuvre des recommandations issues desdites missions et relevant de son champ de compétence ;
- Apporte ses commentaires aux rapports provisoires des missions d'audit ou de supervision.

2.8 Au plan de la clôture du Projet

- Elabore en temps opportun une feuille de route décrivant les diligences à mettre en œuvre pour assurer la clôture efficace du Projet ;
- Identifie les goulots d'étranglements potentiels à la clôture efficace du Projet et prend les mesures nécessaires, en liaison avec la coordination du Projet, pour y remédier ;

- Prend les précautions nécessaires, en amont et en liaison avec le Spécialiste en Passation des Marchés, pour éviter que des engagements juridiques soient signés au-delà de la date de clôture ;
- S'assure de la réception des travaux, biens et services avant la date de clôture et procède à leur règlement dans les délais impartis ;
- Planifie et supervise les opérations d'inventaire du patrimoine du Projet en vue d'assurer sa rétrocession efficace au Gouvernement ;
- Prend les dispositions appropriées pour garantir le bon déroulement de l'audit de clôture, y compris les modalités de paiement des honoraires de l'auditeur externe.

2.9 Au plan éthique et déontologique

- Adopte en permanence durant l'accomplissement de ses missions une attitude et un comportement conformes aux principes fondamentaux du Code de Déontologie des Professionnels Comptables (Intégrité, Objectivité, Compétence et diligences professionnelles, Confidentialité et Comportement professionnel) ;
- Adopte en permanence durant l'accomplissement de ses missions une attitude et un comportement conformes aux exigences de la Politique de la Banque Mondiale en matière de corruption et pratiques frauduleuses ;
- Veille à ce que le comptable adopte en permanence durant de l'accomplissement de ses missions une attitude et un comportement conformes aux principes fondamentaux du Code de Déontologie des Professionnels Comptables et aux exigences de la Politique de la Banque Mondiale en matière de corruption et pratiques frauduleuses.

3. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Le Responsable Administratif et Financier devra :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau BAC + 5 en Comptabilité, en finance, analyse financière, budget, contrôle et ou en gestion (Master, ou tout autre diplôme équivalent) ;
- Justifier dans les dix dernières années, au sein des projets de développement financés par des Bailleurs de Fonds internationaux, d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans comme RAF ou poste similaire, ou d'au moins huit (8) ans comme Comptable ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion financière et des mécanismes de financement des projets de développement ;
- Une bonne connaissance des procédures de passation de marchés acceptables par les bailleurs de fonds internationaux serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du logiciel de gestion financière et comptable TOM2PRO ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse et être doté d'un esprit constructif ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression, le sens de l'organisation et du respect des délais ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne communication (orale et écrite) et une maîtrise du français ou de l'anglais
- Jouir d'une bonne moralité et d'une bonne intégrité professionnelle.

4. DUREE DE LA MISSION.

La durée du contrat sera d'un (01) an éventuellement renouvelable sur la durée du projet. Le renouvellement ne pourra intervenir que si les états de service sont satisfaisants pour le projet et pour la Banque mondiale. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante de l'expert.

La mission est prévue au sein du projet à Yaoundé. Des missions ponctuelles à l'intérieur du pays seront nécessaires à la bonne exécution du mandat.

5. METHODE DE SELECTION

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié en juillet 2016 et révisé en octobre 2017, disponible dans le site web de la Banque Mondiale.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre au minimum les pièces suivantes :

- a) Une lettre de motivation ;
- b) Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- c) Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, l'attestation ou certificat de travail etc. ;
- d) La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires au plus tard le 09 MARS 2022 après publication du présent avis avec la mention :

**« MANIFESTATION D'INTERET
N° 000004/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 10 FÉV 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)
POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPOSE A LA COVID-19 »**

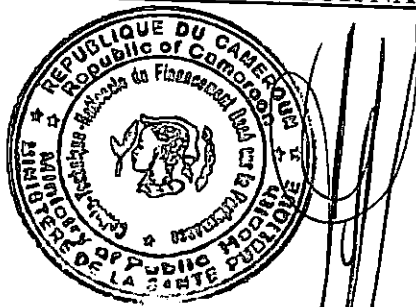
NB : Il n'est pas autorisé les envois des dossiers par email.

7. LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA.

- Numéro de téléphone : (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00
- Adresse électronique : prss_ctn_pbf@yahoo.com avec copie à sobka2@yahoo.fr

LE COORDONNATEUR NATIONAL


BEVANG Firmin